



SUJET

## Réponse du Comité de direction à l'interpellation de Claude Farine déposée le 24 septembre 2020

RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)

Gérard Produit

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Lors du Conseil intercommunal du 24 septembre 2020, le conseiller intercommunal Claude Farine a déposé une interpellation concernant un projet de patinoire régionale, à laquelle répond le Comité de direction.

### Contenu de l'interpellation

Qu'est devenu le projet de patinoire régionale ?

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

J'ai été très surpris, le mot est faible, et je ne suis pas le seul dans la Sous-Région Jura-Lac, d'apprendre que la commune de Gland était en train de nouer un partenariat pour faire construire une patinoire, toute seule, sur son territoire. Si je résume un peu crûment la situation, la patinoire, qui devait être une démarche régionale, devient un équipement glandois financé par un privé. En plus, dans la commune dont le syndic est le président de la Région. Comprenez à la fois mon incompréhension, ma déception et ma frustration.

On n'avait là un projet régional emblématique, un projet à même de construire et d'affirmer la collaboration régionale – il n'y en a pas tellement, de ces projets, pour débattre et renforcer la région, mais aussi pour montrer aux autres régions du canton de quoi nous sommes capables. Un de ces projets auxquels l'exécutif devrait vouer toute son attention et profiter de développer le lien indispensable entre les communes. Visiblement, il n'a pas saisi l'occasion.

J'étais déjà intervenu il y a dix-huit mois pour m'étonner que Gland ait été choisie comme lieu d'implantation sans que le Conseil intercommunal n'en ait été informé ou n'en ait débattu. Le Président du Codir m'avait alors répondu – je cite le PV, « qu'une étude devait être effectuée au niveau régional, avant que le Codir se prononce sur la faisabilité d'une patinoire ainsi que sur l'aspect régional. Pour le moment, c'est un début de réflexion ». Depuis, plus d'info en provenance du Comité de direction.

Compte tenu de ce qui précède, je me permets de poser les questions suivantes :

1. Le Comité de direction a-t-il décidé de renoncer à la construction d'une patinoire de caractère régional ? Et si oui, pourquoi ?
2. Pourquoi n'a-t-il pas informé et consulté le Conseil intercommunal sur ce sujet important ?
3. S'il n'a pas encore pris de décision formelle, entend-il le faire et sous quelle forme

Je remercie d'avance le Comité de direction de ses réponses.

## Réponse

Lors du Conseil intercommunal du 24 septembre 2020, le vice-président Daniel Rossellat a répondu à l'interpellation oralement en l'absence du responsable politique chargé du sport, Gérard Produit. Des compléments ayant été annoncés lors de cette séance, ils prennent la forme de cette réponse écrite.

Tout d'abord, le Comité de direction remercie l'interpellateur pour les bonnes questions qui lui sont posées et répond comme suit.

En substance, une patinoire entre effectivement dans la définition générale d'un projet à vocation régionale.

Toutefois, la Région de Nyon ne peut imposer sa participation aux projets en cours dans les communes membres. De même, elle ne peut définir seule un emplacement particulier dans une commune particulière pour la réalisation d'une infrastructure régionale.

Dans tous les cas, les communes (ou des groupes de communes) sont les initiatrices des projets d'intérêt régional. Ensuite, la Région peut apporter son soutien si la/les commune(s) en fait/font la demande formelle et si celle-ci répond aux critères pour un projet d'intérêt régional. Ce soutien peut revêtir plusieurs formes, notamment techniques et financiers.

Dans le cas précis d'une patinoire régionale, le Comité de direction a toujours soutenu et défendu ce projet d'infrastructure régionale et il y a effectivement des discussions en cours entre les différents acteurs. Le déploiement d'un financement par le DISREN pourrait s'envisager si une demande dans ce sens est faite par la Ville de Gland pour la réalisation de la patinoire. Pour rappel, le récent préavis 44.1-2019 ne permet pas à Région de Nyon d'être porteuse d'un projet. Le Comité de direction n'a, en conséquence, pas abandonné ce projet mais il est à disposition de la Commune afin d'apporter son soutien, la nature de ce dernier étant encore à déterminer.

De plus, il faut souligner les efforts de la Ville de Gland afin de trouver un plan de financement qui, s'il devait se concrétiser, pourrait alléger le montant final à charge des contribuables du district. Pour le Comité de direction, la finalité est bien la réalisation d'une patinoire utilisable par tous les habitants de notre région et nous nous réjouissons de constater que cette perspective semble être en bonne voie de concrétisation.

Le Conseil intercommunal sera naturellement informé si les discussions devaient aboutir à une sollicitation formelle de la Région pour un soutien à la réalisation du projet.

## Conclusion

La Région est au service des communes afin de valoriser des projets de manière solidaire, mais elle ne peut se substituer aux communes elles-mêmes pour initier un projet d'intérêt régional, quel que soit le projet, son emplacement ou son état d'avancement, il en va de l'autonomie communale.

## Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

vue la réponse du Comité de direction à l'interpellation de Claude Farine déposée le 24 septembre 2020, « Qu'est devenu le projet de patinoire régionale ? »

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

prend acte de la réponse du Comité de direction.

Fait à Nyon le 8 décembre 2020, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a vertical line extending downwards.

Gérald Cretegy  
Président

A blue ink signature with a long horizontal stroke at the end and a vertical line extending downwards.

Boris Mury  
Secrétaire général